Aux institutrices du canton et d'ailleurs...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les comtes ne sont plus, mais Gruyère demeure, la belle et bonne terre, la terre de l'honneur.

Les chants qui accompagnaient ce jeu radiophonique ne correspondaient pas à ceux qui figuraient au programme ; ce fut quand même une excellente leçon pour nos jeunes élèves et nous souhaitons que beaucoup de maîtres se soient trouvés à l'écoute ce mercredi 8 février.

Pourrions-nous pour conclure émettre un vœu ? Pourquoi d'autres instituteurs ne suivraient-ils pas l'exemple de leur jeune collègue ? Il est bien évident que les talents sont divers et que beaucoup parmi nous n'ont qu'une ambition : bien faire leur classe, c'est beaucoup et c'est l'essentiel ; cependant nous sommes persuadés qu'il existe quantité d'autres sujets intéressants et instructifs qui n'attendent que l'initiative et la bonne volonté de quelques-uns, pour être réalisés au mieux. Que tous ceux qui peuvent bénéficier des émissions de Suisse romande y vouent toute leur attention. Prenons partout où elles se trouvent les possibilités d'enrichir et de varier notre enseignement.

F. D.

Aux institutrices du canton et d'ailleurs...

MESDEMOISELLES ET CHÈRES AMIES,

En élaborant vos projets de vacances, veuillez retenir une date : du *28 août* (soir) au *1er septembre* (matin), une retraite pour institutrices sera prêchée à Montbarry par M. le chanoine Dénériaz de l'Abbaye de St-Maurice. Tous les renseignements utiles vous seront donnés en temps opportun.

Une retraite : 3 jours pour prendre nettement conscience de nos responsabilités actuelles d'éducatrices chrétiennes, pour renouveler nos forces morales dépensées au service des enfants et du Pays...

3 jours de franche amitié, d'enthousiasme, de joie ; l'air pur de la montagne ; un grand chalet adossé aux flancs du Moléson, en face de Gruyères, la cité chevaleresque ; des chemins ombragés ; de petites chambres accueillantes ; n'est-ce pas tentant ?

Quand, le soir du 28 août, on mettra le couvert dans la salle à manger, quelle joie si nous pouvions dire : « Toute la famille des institutrices fribourgeoises est là ; personne ne manque à la fête. »

La Société des institutrices.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — *A Bulle, jeudi 9 mars, à 2 h. ½,* au Pensionnat Ste-Croix.

CHORALE DES INSTITUTEURS BROYARDS

Répétition samedi 4 mars prochain, à 13 h. ½, à Estavayer. Prendre *Nos chansons.*